



LA COOPÉRATION AGRICOLE
VIGNERONS COOPÉRATEURS

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, Le 27 novembre 2023

Un pas en avant, deux pas en arrière : Le règlement SUR relatif à la réduction durable des pesticides, rejeté par le Parlement Européen

Cette semaine, le Parlement Européen a échoué à trouver un consensus sur le règlement SUR, une initiative visant à réduire fortement l'utilisation de produits phytosanitaires d'ici 2030. Le Conseil de l'Union Européenne, lui, continue ses travaux.

En 2022, la Commission proposait une première version du règlement SUR, visant à une réduction drastique des pesticides à l'échéance 2030. Sans étude d'impact, sans prise en compte des critères économiques et sociétaux, sans véritable base scientifique, envisageant sans état d'âmes la disparition de pans entiers de l'agriculture européenne, cette initiative irréaliste a fait l'objet de nombreux commentaires. Pour la filière vitivinicole la réduction envisagée de 28% de la production de vin en France comme conséquence de ce texte a été une provocation pour la filière.

Mais la construction européenne c'est un long et lent travail de compromis, d'avancées et de discussions qui visent à mettre d'accord nos 27 pays, le parlement et plus largement l'opinion publique de nos Etats membres. C'est une construction démocratique où toutes les voix se font entendre et dans laquelle il n'y a pas de victoire ou de défaite, il n'y a pas de gloire individuelle de certains. Mais une construction dans laquelle il y a un progrès collectif à attendre et à atteindre.

Nous accueillons donc avec un sentiment contrasté ce vote au parlement. Certes, les objectifs initiaux étaient irréalisables mais un travail remarquable a été réalisé pour obtenir un compromis raisonnable en Commission de l'Agriculture et du Développement Rural (COMAGRI). Ce travail se trouve balayé d'un revers de la manche par ceux qui trouvent que le texte ne va pas assez loin, et préfère une forme de terre brûlée... Et l'absence de règlement nous renvoie à nos concurrences entre Etats Membres ou encore à des choix réglementaires nationaux dont on ne peut garantir qu'ils seront raisonnables.

Nous sommes engagés dans les transitions, pour des solutions raisonnables et raisonnées. Nous invitons donc les acteurs politiques à réfléchir à l'importance de trouver un terrain d'entente pour des politiques environnementales pragmatiques et équilibrées à la fois pour nos viticulteurs comme pour nos citoyens européens.

Contact presse

Vignerons Coopérateurs de France (VCF) :

Sarah PORCHER / 06 18 64 40 03
sporcher@lacoopagri.coop

La Coopération Agricole (LCA) :

Sabri DERRADJI / 06 61 85 90 77
sderradji@lacoopagri.coop

La Coopération Agricole Vignerons Coopérateurs en bref

Président : Joël Boueilh

Directrice : Anne Haller

La Coopération Agricole - Vignerons Coopérateurs en chiffres

48 %

Du vin produit en France
hors Cognac

5,2

milliards d'euros de chiffre
d'affaires global
(hors unions de
commercialisation)

570

Caves coopératives

58%

Des viticulteurs adhèrent
à une cave coopérative

Plus de **17 000**
salariés

302

Caves coopératives produisant
du bio



LA COOPÉRATION AGRICOLE
VIGNERONS COOPÉRATEURS



Construisons en commun l'avenir de chacun

www.lacooperationagricole.coop